



Ligne éditoriale CFIM

Mise en contexte

Attendu que la libre circulation de l'information constitue l'une des plus importantes garanties de la liberté et de la démocratie;

Attendu que la notion d'intérêt public varie selon chaque milieu, chaque époque et que ce respect de l'intérêt public amène les journalistes et l'équipe d'animation à privilégier les informations pouvant répondre aux préoccupations des citoyens des Îles de la Madeleine; leur permettant de participer de manière éclairée à la vie démocratique;

Attendu que le droit du public à l'information est légitime et que, pour assurer ce droit, le rôle fondamental des journalistes et de l'équipe d'animation consiste à rechercher, collecter, vérifier, traiter, commenter et diffuser de manière professionnelle et journalistique et ce en toute indépendance, l'information d'intérêt public pour la communauté maritime des Îles de la Madeleine;

En tenant compte de la mission, des valeurs, du code d'éthique et de la politique de service à la clientèle de Diffusion communautaire des Îles Inc.;

En tenant compte du milieu insulaire dans lequel CFIM évolue;

En tenant compte de l'environnement médiatique en perpétuelle mouvance;

Diffusion communautaire adopte la ligne éditoriale suivante :

CFIM diffuse, de manière impartiale et indépendante, une information d'intérêt public basée sur des faits vérifiés.

(Source : Conseil de presse du Québec, Politiques et directives DCI)

Adopté en conseil d'administration le 28^e jour de mars 2017

Pascal Poirier
Président du conseil